

Nouveau

R

FILIÈRES OUBLIÉES DES SSR

Traumatisme crânio-cérébral léger en IDF

Proposer, après identification du risque de troubles cognitifs ou comportementaux, une prise en charge adaptée afin d'éviter les pertes de chance, les errances médicales, la chronicisation des symptômes, la désinsertion sociale et favoriser le retour rapide à l'emploi dans de bonnes conditions

Porteur du projet

Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien



Partenaires

15 établissements ; Université Paris 8 ; URPS Masseurs Kinésithérapeutes Île-de-France

Expérimentateurs franciliens

Hôpital Beaujon - Hôpital R. Poincaré

Hôpital Pitié-Salpêtrière

Hôpital Kremlin Bicêtre - HIA Percy

Hôpital Necker - Hôpitaux de Saint Maurice - Centre Jacques Arnaud et Centre de Neufmoutiers (FSEF)



75 - 77 - 92 - 94 - 95



4 ans

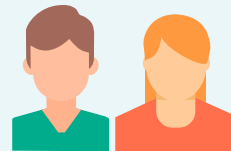
Lancée le 01/03/2023



1 601 K€ (FISS)
431 K€ (FIR)



Cahier des charges - Avis CTIS



Patients avec un traumatisme crânien léger
9 800 patients



Publié au Recueil des actes administratifs
le 01/08/2022



Financement partiellement substitutif
et complémentaire :

3 forfaits pour la 1^{ère} étape,
1 forfait pour la 2^{nde} étape.



ars-idf-art51@ars.sante.fr



Mots clés :

maladies neurologiques et neurodégénératives, traumatismes crâniens et médullaires, SMR

Caractère innovant

La prise en charge proposée vient compléter l'offre de soins des services et centres de médecine physique et de réadaptation spécialisés en proposant une **rééducation brève** soit en milieu hospitalier SSR/MPR, soit en médecine de ville dans le cadre d'une **articulation avec les secteurs sanitaire, médico-social et les soins de ville** en donnant un accès à des compétences interdisciplinaires spécialisées.

Modèle organisationnel**Objet du projet**

Le projet vise à proposer, après identification du risque de troubles cognitifs ou comportementaux, une prise en charge spécifique brève et adaptée afin d'éviter les pertes de chance, les errances médicales, la chronicisation des symptômes, la désinsertion sociale et favoriser le retour rapide à l'emploi dans de bonnes conditions. La rééducation comprend une dizaine de séances de rééducation cognitive, thérapie cognitivo-comportementale pour les troubles anxieux, les troubles du sommeil et la fatigue, et éventuellement selon les besoins, les douleurs et les troubles de l'équilibre.

Cette prise en charge pourra être mise en œuvre soit dans le cadre hospitalier, soit via une prise en charge en ville (médecin traitant et/ou psychologue et/ou orthophoniste). La prise en charge pourra être réalisée en individuel ou en groupe (maximum 3 à 5 personnes) en fonction des besoins des patients. Le suivi ultérieur est fait en lien avec le secteur libéral (rééducation cognitive par les orthophonistes, suivi psychiatrique, et/ou par le médecin traitant), voire médico-social (Unités d'évaluation de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)).

Population cible

Patients avec un diagnostic de traumatisme crânio-cérébral léger (TCCL) qui, après un bref passage aux urgences, sont renvoyés à domicile

Etapas principales du parcours de soins

Le parcours propose deux grandes étapes et mobilise une cellule de coordination spécifique :

- **étape 1** - identification des patients « à risque de parcours défavorable » se déroule en 3 temps : screening, évaluation et orientation. Il est proposé trois niveaux de forfaits pour prendre en compte le temps passé en fonction du niveau de risque pour chaque patient par l'infirmier et le médecin spécialiste.
- **étape 2** - rééducation brève d'une durée maximale de six semaines qui mobilise une équipe pluri-professionnelle en institution et/ou en activité libérale. Elle comprend une dizaine de séances de rééducation cognitive, thérapie cognitivo-comportementale pour les troubles anxieux, les troubles du sommeil et la fatigue, et éventuellement selon les besoins, les douleurs et les troubles de l'équilibre.

Acteurs impliqués dans la prise en charge

Urgentistes, coordinateurs, médecins MPR, neuropsychologues, orthophonistes, infirmiers, ergothérapeutes

Modèle financier

Forfait patient lié au stade de prise en charge du patient dans l'expérimentation.

Quatre forfaits ont été déterminés en fonction du degré de rétablissement du patient et de la durée de prise en charge :

- **forfait de PEC* 1** (repérage et identification des patients à risque), moins de 24h : 38 €
- **forfait de PEC* 2** (suivi à distance, évaluation et détection des patients à risque), entre 2 et 4 semaines : 62 €
- **forfait de PEC* 3** (réassurance, conseil, information et orientation), deux semaines : 164 €
- **forfait de PEC* de la psycho rééducation, 6 semaines** : 590 €

*PEC : prise en charge